



Nombreuses homologations sur arbres et arbustes d'ornement, rosiers et autres cultures florales. Kiros EV est un insecticide-acaricide de la famille des pyrèthrinoides.

Kiros EV agit surtout par contact et ingestion, à dose faible. Il est doté d'une bonne action de "choc" et sa persistance est de l'ordre de 2 à 3 semaines. Kiros EV est recommandé contre les insectes tels que pucerons, tigres du platane, aleurodes (mouches blanches), chenilles processionnaires du pin, cochenilles, noctuelles terricoles, acariens (araignées rouges et jaunes) sur rosiers, arbres et arbustes d'ornement ainsi que sur les cultures florales.

#### Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Arbres et arbustes d'ornement : cochenilles 0,1 l/hl, cicadelle 0,1 l/hl, pucerons 1 l/ha, acariens 2 l/ha, processionnaires du pin 0,025 l/hl.

Platane: tigres du platane : 0,075 l/hl.

Tilleul: acariens 0,2 l/hl.

Rosier: acariens 2 l/ha; pucerons 1 l/ha.

Cultures florales diverses: noctuelles terricoles 0,5 l/ha, acariens 2 l/ha, aleurodes 2 l/ha, pucerons 1 l/ha.

Gazons de graminées: noctuelles terricoles 0,5 l/ha.

#### Champ d'activité

Parasites sensibles :

- Le tigre du platane (Corythuca ciliata)
- Le vers gris (Noctuelle terricole)
- Les cochenilles pulvinaires (Eupulvinaria hyfrangeae)
- La cochenille du fusain (Unaspis euonymi)
- La cicadelle (Metcalfa pruinosa)

- Les pucerons des arbres et cultures florales

- Les aleurodes (mouches blanches)

- Les acariens (des rosiers, conifères, arbres et fleurs)

- Les chenilles processionnaires du pin

Espèces et essences testées :

Ageratum, Chysanthemum persicum, Fuchsia, Hibiscus, Muflier, Pelargonium, Petunia, Rose d'Inde, Souci, Berberis atropurpurea, Betula verucosa, Citrus, Cupressus, Quercus robur, Cotoneaster franchetti, Forsythia spectabilis, Hibiscus syriacus, Homoskoldia, Juniperus, Lantana sellowiana et camara, Ligustrum ovaliflorum, Nerium oleander, Prunus, Pyracantha, Spirea van Houttei, Rosa pfander, Pseudostuga, Thuya plicata. D'autres espèces pourront être traitées après un essai localisé.

#### Mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Pulvérisateur porté ou tracté : Remplir la cuve aux 3/4 d'eau. Agiter le bidon puis verser la quantité nécessaire de Kiros E.V.

Compléter le volume d'eau et mettre l'agitation en route.

Maintenir l'agitation durant tout le traitement. Pulvérisateur à dos : Diluer 0,75 à 2 ml de Kiros EV par litre d'eau suivant le parasite à contrôler.

Compatibilité

Pour tout autre produit, il est conseillé d'effectuer un test préalable sur quelques sujets, (le mélange restant sous la responsabilité de l'utilisateur).

Dose(s) Recommandée(s)

	en pulvérisation dose en l/ha	en pulvérisation concentration pour 100 l de bouillie préparée	avec turbine concentration pour 100 l de bouillie préparée
Acariens	2 l/ha	0,2 l/hl	0,66 l/hl
Aleurodes (adultes)	2 l/ha	0,2 l/hl	0,66 l/hl
Noctuelles terricoles	0,5 l/ha	0,05 l/hl	-
Pucerons	1 l/ha	0,1 l/hl	0,33 l/hl
Cochenilles du fusain	-	0,1 l/hl	0,33 l/hl
Cicadelle (Metcalfa pruinosa)	-	0,1 l/hl	-
Processionnaires du pin	-	0,025 l/hl	0,075 l/hl
Tigres du platane	-	0,075 l/hl	0,25 l/hl

#### Conditions de traitement

Tigre du platane : raisonner la lutte en fonction de la situation et de l'infestation. Les traitements se font sur les platanes situés dans des zones habituellement fréquentées par le public :

- en mars évaluer le niveau d'infestation par comptage des tigres hivernants sous les écorces ; s'il y a plus de 70 tigres/dm<sup>2</sup> de rhytidome/arbre, effectuer un traitement sur le tronc et les grosses charpentières.

- en saison faire une évaluation de la surface foliaire atteinte, si la surface infestée est supérieure à 20 %, il faut traiter le feuillage avec les moyens appropriés : turbine sur camion ou nacelle.

Acarien du tilleul : raisonner le traitement sur les espèces de tilleuls sensibles.

Dès le mois de juin, prélever 5 rameaux de 5 feuilles par arbre sur 10 arbres par site, à la loupe, compter les formes mobiles par feuille, faire ensuite une moyenne par feuille. Si le nombre de formes mobiles est supérieur ou égal à 10, il faut traiter et recommencer les comptages 15 jours plus tard. Si le nombre est inférieur à 10, refaire un comptage 15 jours plus tard.

#### Programme de traitement

Tigres du platane	- traitement raisonné, voir conditions de traitement seuil d'intervention - traitement préventif : il est fortement conseillé en fin d'hiver. Pulvériser Kiros EV sur les troncs et charpentières jusqu'à mouiller l'écorce. - traitement curatif : si possible dès le démarrage de la végétation jusqu'en août. Les adultes ailés se déplacent d'arbre en arbre, pour être efficace le traitement doit être réalisé sur tous les arbres d'un même site.
Noctuelles terricoles	Traiter dès que le seuil de tolérance (5 larves/m <sup>2</sup> ) a été dépassé. La période de traitement s'étale d'avril à août.
Cochenilles pulvinaires	La pullulation peut être stoppée par 2 traitements à 10 jours d'intervalle en juin, puis en été si les populations n'ont pas été maîtrisées plus tôt.
Cochenilles du fusain	La pullulation peut être stoppée par un traitement vers le 15 juin sur la première génération et un deuxième traitement vers le 15 août contre la deuxième génération.
Pucerons des arbres et des cultures florales	Traiter dès les premiers signes d'infestation.
Aleurodes	Traiter dès l'apparition des premières colonies, si nécessaire renouveler tous les 5 jours.
Acariens	Traitement raisonné : voir conditions de traitement, seuil d'intervention. Traiter dès l'apparition des premières colonies, si nécessaire prévoir un deuxième traitement 15 jours après le premier.
Chenilles processionnaires	Traiter sur les nids d'hivernation et sur les branches voisines. Pour obtenir la mort totale des chenilles processionnaires du pin, il est impératif de bien mouiller les nids car ils sont très denses et quasiment imperméables. Les branches voisines des nids doivent aussi être traitées.
Cicadelle (Metcalfa pruinosa)	Traiter dès l'apparition des premières colonies (les larves groupées à la face inférieure des feuilles sont blanches, forment des manchons blancs cotonneux)

#### Précautions à prendre

##### Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

##### Au cours de l'emploi

- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.

- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.

- Traiter en l'absence de vent.

- Eviter la formation d'un brouillard de pulvérisation en utilisant des buses à fente ou miroir et en travaillant à faible pression.

- Eviter tout ruissellement du produit.

- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau et éviter tout débordement de la rampe sur les mares, cours d'eau et fossés.

- Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage par épandage sur le lieu de traitement après les avoir dilués 5 fois.

##### Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.

- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.

- Pour les bidons plastiques rigides de 0 à 25 litres il existe une collecte AIVALOR; vous renseigner auprès de votre distributeur.



# Kiros E.V.

## Insecticide

Insecticide-acaricide des arbres et arbustes d'ornement,  
des cultures florales, des rosiers et du gazon.  
Formulation sélective des cultures ornementales.

### Insecticide

Contient 20 g/l de bifenthrine  
sous forme de concentré soluble (SL)

AMM N° 9000321

# 5 Le



Xn = Nocif

20 g/l de bifenthrine

R 10 Inflammable.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

Dangereux pour les poissons.

- S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S 44 En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel au 04.72.85.42.93  
ou pouvant être consultée sur [www.club-vert.com](http://www.club-vert.com).  
N°appels d'urgence 24h/24h 04.72.85.25.25

**Important :** Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

KIROS EV - 5 L - FR - 912202/2949G - ARTICLE 4238892

©Marque déposée Bayer



3 526555 040034



Bayer Environmental Science SA  
16, rue Jean-Marie LECLAIR  
F-69009 LYON  
Tél: 33 (0)4 72 85 42 93

Bayer Environmental Science

A Business Group of  
Bayer CropScience